

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°325 DU JEUDI 25 AVRIL 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

Des acteurs sociopolitiques menacent d'exiger la mise en place d'une transition civile

P.3



Édito à vue d'Aigle

Le CNRD sous la pression des acteurs sociopolitiques

Si l'on s'en tient strictement à l'accord conclu avec la CEDEAO, la transition en cours en Guinée devrait se terminer le 31 décembre 2024 par l'élection d'un civil à la tête du pays. Mais tout porte à croire que l'on s'achemine tout droit vers un glissement du calendrier électoral. Le nouveau Premier ministre Bah Oury en a fait implicitement l'annonce dans une interview accordée à RFI. Une perspective contre laquelle des voix se sont élevées... P.2

SOCIÉTÉ

P.5



Le cri du cœur de Mariame Kanté sur le quotidien des personnes vivant avec un handicap

POLÉMIQUE AUTOUR DU CALENDRIER DES EXAMENS NATIONAUX P.5



"Quand les programmes atteignent 75 à 80%, les examens peuvent se tenir" (A. Diesto Camara, SNE)

PADES

P.2



Dr Ousmane Kaba salue la nomination des délégations spéciales, mais...

RECRUESCENCE DES CONFLITS DOMANIAUX EN GUINÉE

La lecture qu'en fait Sény Facinet Sylla, vice-président du CNT P.7

RÉGION FORESTIÈRE

P.4

Dr Faya Millimouno interpelle les autorités sur la présence des zébus

PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 2009

Clap de fin des confrontations, place aux plaidoiries et réquisitions P.6



Édito à vue d'aigle



Le CNRD sous la pression des acteurs sociopolitiques

Si l'on s'en tient strictement à l'accord conclu avec la CEDEAO, la transition en cours en Guinée devrait se terminer le 31 décembre 2024 par l'élection d'un civil à la tête du pays. Mais tout porte à croire que l'on s'achemine tout droit vers un glissement du calendrier électoral. Le nouveau Premier ministre Bah Oury en a fait implicitement l'annonce dans une interview accordée à RFI. Une perspective contre laquelle des voix se sont élevées. Les Forces vives de Guinée qui ont en leur sein les trois grandes formations politiques du pays (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR) ont fait une sortie pour dire à qui veut l'entendre qu'au-delà du 31 décembre 2024 elles ne reconnaîtront plus le pouvoir du CNRD. Sur la même lancée, des partis

politiques, coalitions de partis politiques et organisations de la société civile ont signé lundi 22 avril 2024 une déclaration dans laquelle ils décident d'unir leurs efforts pour contraindre le CNRD à respecter ses engagements d'organiser les élections nécessaires au retour à l'ordre constitutionnel avant la fin de l'année 2024; d'user de tous les moyens légaux y compris les manifestations dans les rues et sur les places publiques pour exiger l'organisation des élections.

«À défaut d'obtenir la satisfaction de cette revendication, les signataires de la déclaration se réservent le droit d'exiger le départ de la junte et la mise en place d'une transition civile capable d'organiser dans un délai raisonnable des élections crédibles permettant au peuple guinéen de choisir librement ses dirigeants. Les signataires invitent le peuple de Guinée à se mobiliser pour répondre, avec la plus grande combativité, aux mots d'ordre qu'ils ne tarderont pas à lancer pour exiger l'organisation avant la fin de l'année d'élections inclusives, libres et transparentes», lit-on dans la déclaration de ces acteurs sociopolitiques.

Au lendemain de leur prise du pouvoir dans les circonstances que l'on sait, le général Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD ont promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes de la base au sommet (communales, législatives, présidentielle) pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition ne sera candidat. Aujourd'hui, certains acteurs sociopolitiques les accusent d'avoir désormais un agenda caché et de vouloir s'éterniser au pouvoir.

Kèfina Diakité

PADES

Dr Ousmane Kaba salue la nomination des délégations spéciales, mais...

Le Parti des Démocrates pour l'Espoir (PADES) a tenu son assemblée générale hebdomadaire le samedi 20 avril 2024, à son siège national à Nongo. À cette occasion, le président du parti, Dr Ousmane Kaba, s'est dit satisfait du remplacement des maires dont le mandat est arrivé à expiration par des délégations spéciales dans toutes les communes du pays mais a insisté sur la neutralité du CNRD.



«Moi je pense que c'est une très bonne chose à une condition, il ne faut pas que le CNRD soit candidat lors des prochaines élections. Si c'est le cas, les délégations spéciales seront des auxiliaires neutres pour les prochaines élections, ils seront neutres par rapport aux maires qui sont passés, qui ne seraient pas neutres...Je rappelle que les maires viennent des 2 grands partis de l'époque, le RPG et l'UFDG, la plupart des maires viennent de là. Or, aujourd'hui la Guinée est en nouvelle recomposition politique, les positions d'avant ne sont plus valables. Dans ces conditions, il est tout à fait bon que les maires qui représentaient ces partis, avec leurs mandats achevés soient changés. Donc moi je suis d'accord qu'on les change», a martelé Dr Ousmane Kaba, président du PADES. Et d'ajouter: «Ce que je dis aussi, il faut que les militaires respectent leur

engagement, à savoir: qu'ils ne sont pas candidats aux prochaines élections et ils ne supportent aucun candidat pour les prochaines élections. C'est à cette condition et seulement à cette condition que la parole reviendra au peuple souverain de Guinée qui doit élire les maires, les députés et qui doit élire le prochain président de la République. Donc il est important que nous affirmons haut et fort que nous sommes pour la nomination des délégations spéciales à condition que les militaires ne soient pas candidats aux prochaines élections. Parce que s'ils ne sont pas candidats, ça veut dire que les délégations spéciales seront neutres, justes.»

Mamadou Oury

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2
Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la
Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de
Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

Fondateur & Administrateur Général

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité,
Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication

Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef

Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction

Sammuel M'Bemba

Comité de Rédaction

Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité,
Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement,

Annonces et Pub

Oumar Kabirou Kaba

654 75 56 50

Imprimeur

Arbaba Barry

628463493

Imprimerie

Le Scribe

Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page

Mohamed Lamine Camara - 664 57 99 72

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition
et de Communication)



RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

Des acteurs sociopolitiques menacent d'exiger la mise en place d'une transition civile

Des partis politiques, coalitions et organisations de la société civile menacent d'exiger le départ de la junte et la mise en place d'une transition civile capable d'organiser le retour à l'ordre constitutionnel avant le 31 décembre prochain. Ces acteurs n'excluent pas d'appeler à des manifestations si le CNRD ne respecte pas ces engagements. Le président de l'Union des Démocrates pour le Renouveau et le Progrès-UDRP, est l'un des signataires de cette déclaration. Selon Docteur Edouard Zoutomou Kpoghomou, vice-président de l'ANAD pour contraindre la junte à respecter le chronogramme défini, il faut une union sacrée de tous les acteurs.

L'Aigleinfos : Vous vous êtes retrouvés au siège de l'UFDG pour une nouvelle déclaration en rapport avec l'évolution de la transition. Une déclaration dans laquelle vous dites que vous n'hésitez pas à demander la mise en place d'une transition civile. En faisant quoi ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Nous disons que les vingt-quatre mois de la transition ont commencé depuis le 1er janvier 2023, et à la fin de cette année 2024, la transition aura duré quarante mois au lieu qu'eux-mêmes ils avaient proposé. Etant donné qu'il y a une possibilité réelle de glissement de calendrier, l'ANAD et les autres coalitions politiques ont pris sur eux d'interpeller les uns et les autres afin que ce chronogramme soit accepté et qu'il soit implémenté parce que le CNRD s'est engagé devant la CEDEAO sans l'obligation de qui que ça soit et devant le peuple de Guinée. Nous, nous avons pensé que quand on s'engage surtout chez le militaire, la parole doit être respectée. C'est donc pour les contraindre à respecter cet accord que tous les partis qui n'étaient pas d'accord au départ se sont mis ensemble



pour faire en sorte qu'on puisse exercer une pression afin que cette transition soit conclue au 31 décembre 2024.

L'Aigleinfos : Est-ce que le RPG ARC-EN-CIEL, l'UFR, les FORCES SOCIALES et le FNDC POLITIQUE sont parties prenantes à cette déclaration ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Exactement, le RPG ARC-EN-CIEL, l'UFR et le FNDC POLITIQUE sont signataires de cette déclaration parce qu'ils sont membres des Forces vives. Ils n'étaient peut-être pas présents en termes de

leadership mais ils étaient représentés au plus haut niveau.

L'Aigleinfos : Nous avons connu ces mêmes sorties des politiques et acteurs sociaux. Au siège de la MAOG, il y a des semaines, vos collègues qui étaient là ont dit que « passé le 31 décembre 2024 », ils ne vont plus reconnaître les autorités du CNRD. Vous avez parlé de l'union sacrée dans cette déclaration. Comment comptez-vous unir tout le monde ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : C'est juste une

question d'interprétation. Sinon, ce qui a été dit est que le Premier ministre en venant, avait remarqué que la transition avait complètement déraillé, allait pouvoir utiliser son expérience pour pouvoir ramener la transition dans le cadre qu'il faut. Mais malheureusement nous avons compris que son arrivée n'a pas contribué à cela parce que la voie par laquelle le CNRD a passé pour pouvoir tâter le terrain pour parler de glissement du terrain. Maintenant que c'est complètement acté, il faut que nous prenions la responsabilité sur nous de les ramener au

cadre qu'il faut. Si d'autres formations avaient parlé d'un certain nombre de choses, je pense qu'enfin de compte c'est le dénominateur commun qu'il faut considérer. Ce qui nous unit ici, c'est le fait que nous voulions retourner à l'ordre constitutionnel.

L'Aigleinfos : Vous avez passé cette déclaration sous le signe de « l'union sacrée ». Qu'est-ce que vous vouliez dire par là ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Nous n'avons pas voulu rentrer dans des discussions inutiles, nous voulons valoriser ce qui nous unit, et ce qui nous unit c'est l'idéal. Donc on n'a pas voulu entrer dans les détails mais nous voulons capitaliser ce qui nous unit pour mettre une pression sur la junte militaire afin qu'elle s'en aille.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou, vice-président de l'ANAD !

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

TELIMÉLÉ

Installation de la délégation spéciale

En présence des autorités administratives, les religieux, la population et l'équipe communale sortante, la délégation spéciale de la commune urbaine de Telimélé a été installée le dimanche 21 avril à la maison des jeunes à 10h45m.

A sa prise de parole du secrétaire général de l'administration a relu l'arrêté nommant les membres de cette délégation spéciale. Le porte-parole de l'équipe sortante de la commune Mr Ibrahima Kaba Baldé, ancien

troisième vice maire, a présenté leur bilan et remercié la population de la commune urbaine pour la confiance et l'accompagnement. Ce fut au tour de Mohamed Aliou Cherif, le président de la délégation spéciale, de prendre la parole

en remerciant le CNRD pour la confiance et la population de Telimélé en exhortant à l'unité et la main tendue à tous pour l'accompagnement de leur mission. Et en dernière position, c'est le préfet Mr Mamadou Lamarana Diallo qui

a remercié l'équipe sortante et encouragé les entrants à plus de solidarité et de dévouement pour la satisfaction des attentes des citoyens. À noter que cette délégation spéciale est composée de onze membres dont deux femmes. Il s'agit de Mr Mohamed Aliou Cherif ex président de la Cespi et président préfectoral de l'Apeae, Mr Alpha Mohamed Diallo archéologue à la retraite, Mr Elhadj Ismaël Diallo de la société civile, Ousmane Dieng directeur de la maison des jeunes et chargé de la communication auprès du

préfet, Idrissa Baldé président de la ligue régionale de football, Laho Diallo membre, Alhassane Diallo journaliste, Mamadou Alpha Diallo, Elhadj Amadou Diallo commerçant, Saïdata Diallo et Salimatou Diallo. À signaler que la composition de cette délégation spéciale suscite de l'espoir et de l'indignation. Les uns croient à la réussite de cette délégation à cause de la confiance qu'ils ont du président, de son vice-président, de celui de la société civile.

Sékou Condé

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

INTERVIEW

SOCIÉTÉ

Le cri du cœur de Mariame Kanté sur le quotidien des personnes vivant avec un handicap

La situation des personnes vivant avec le handicap reste une préoccupation majeure en Guinée. Cette question est souvent au centre des rendez-vous importants mais les recommandations y afférentes peinent à être appliquées. La coordinatrice du projet Droit à la santé sexuelle et reproductive et la violence faite aux femmes vivant avec le handicap et membre de l'ONG Secours aux Handicapés de Guinée a abordé cette question avec votre quotidien. La jeune dame souhaite un accompagnement des parents de ces personnes victimes avec un handicap à soutenir leurs enfants.



L' Aigle infos : Comment se porte votre lutte pour la promotion des personnes vivant avec le handicap ?

Mariame Kanté : C'est une difficulté que nous avons de lutter pour le droit des personnes vivant avec le handicap, chose qui devrait être accessible pour nous. Mais avec les circonstances on est tenu obligé de nous battre pour notre droit, autonomisation, insertion socioprofessionnelle et notre promotion.

L'Aigleinfos : Avec le ministère de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables, comment sont vos relations ?

Mariame Kanté : Nos relations sont bonnes du moment où on les invite à nos activités mais il faut savoir que le handicap ne se limite pas seulement à ce département. Notre combat c'est d'inviter toutes les structures gouvernementales à prendre en compte tous les aspects liés au handicap, que ça soit sur

la santé, que notre prise en charge soit facile. Le transport, qu'on tienne compte de notre mobilité réduite, l'éducation afin que tout le monde voie sa place parce qu'à Conakry il n'y a qu'un seul établissement pour les malvoyants.

L'Aigleinfos : En parlant de l'aspect santé, des personnes handicapées ayant un problème de mobilité ont du mal à accéder à certaines structures sanitaires quand elles ne se sentent pas en bonne santé. Est-ce que vous avez fait des plaidoyers dans ce sens ?

Mariame Kanté : On a fait des démarches dans ce sens sauf qu'on peut dire ça n'a pas marché forcément. J'ai été au CHU Donka où ils ont mis des ascenseurs mais c'est fermé. Que tu sois une personne handicapée ou pas, il te faut utiliser les escaliers. Je me suis demandé pourquoi ces ascenseurs sont là ? Mais comme j'étais dans le besoin, je les ai empruntés. Voilà un problème qui est là, qui doit être pris en compte par le gouvernement.

L'Aigleinfos : Comment se passe votre insertion socioprofessionnelle dans la vie ?

Mariame Kanté : Déjà quand on est une personne

vivant avec le handicap et que tu veux déposer un dossier, il faut te cacher derrière une autre personne parce qu'on se dit que vous êtes déjà une charge. C'est une question de mentalité mais ce que je demande, c'est de se mettre à la place de ces personnes pour penser que ça peut arriver à tout le monde.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'on peut dire qu'aujourd'hui vous êtes valablement représentées dans les instances de prise de décisions ?

Mariame Kanté : Nous ne sommes pas trop représentées comme on le voulait mais cela s'explique par le fait que nous ne sommes pas généralement scolarisées, ce qui constitue un poids pour nous. Et ceux qui sont scolarisés ont du mal à sortir la tête de l'eau. C'est vrai qu'au CNT on a deux représentations mais on ne veut pas se limiter à ce nombre parce que c'est minime. J'encourage de faire l'éducation des personnes vivant avec le handicap parce que tout part de là. Nous voulons une représentativité qualitative.

L' Aigle infos : Mentalement, vivre avec un handicap n'est pas chose facile. Mais comment peut-on positiver cela dans la vie

?

Mariame Kanté : Mon conseil pour positiver le handicap, il faut s'appuyer sur les parents des personnes handicapées parce que ce sont eux qui doivent donner du courage à leurs enfants. Ils doivent leur donner assez d'amour car quand on se sent aimé par ses parents, on se sent confiant et au niveau de l'entourage ça devient facile. A la communauté aussi d'accepter ces personnes parce qu'il faut savoir qu'on ne peut pas rester éternellement normal. On peut être bien portant à la naissance et à la longue tout change. Et au niveau du gouvernement, il faut faire de la place aux personnes vivant avec le handicap afin qu'elles puissent se prendre en charge et devenir quelqu'un dans le futur.

L'Aigleinfos : Merci à vous Madame Mariame Kanté, coordinatrice du projet Droit à la santé sexuelle et reproductive et la violence faite aux femmes vivant avec le handicap et membre de l'ONG Secours aux Handicapés de Guinée.

Mariame Kanté : Merci à vous aussi !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

RÉGION FORESTIÈRE

Dr Faya Millimouno interpelle les autorités sur la présence des zébus

A la faveur d'une conférence animée le lundi, 22 avril par le comité de crise sur les zébus, le président du Bloc Libéral, Dr Faya Millimouno a fait part de ses craintes par rapport au phénomène de terrorisme que pourrait favoriser cette présence.

«Rappelons-nous qu'au

Burkina Faso et au Niger, c'est l'affaire de bouviers qui a amené le terrorisme. Lisez bien l'histoire. C'est ce qui est la cause du terrorisme au Burkina Faso et au Niger, l'affaire des bœufs. Regardez dans la littérature le nombre de morts au Nigeria. C'est cette même question des zébus. On est en train de prendre ça à la légère

en Guinée parce que ça concerne les Sudistes. Mais quand ça va atteindre un certain niveau, c'est toute la Guinée qui va en souffrir. Nous ne nous fatiguerons pas et nous reviendrons encore et encore pour dire à l'autorité, prenez des actions. Sortez les zébus de la région forestière. Pensez à vos populations qui

ne cultivent que par la daba et par les couteaux. Si rien n'est fait, quand ils seront affamés, ils ne peuvent plus nourrir leur famille, ça va devenir un problème sérieux. Aujourd'hui si l'Etat n'organise pas pour une prise en charge des populations de Laïné, posez-vous la question de savoir comment elles vont vivre? Dans une petite agglomération comme Laïné, 300 millions dérobés, des centaines de sacs du riz, d'huile de palmiste, tout ça dérobé...C'est pour ça que nous venons devant vous pour

que vous nous aidiez à faire comprendre la situation à l'opinion. Parce que, il y a encore jusqu'à présent des Guinéens qui ne savent pas que depuis février, qu'il y a 71 personnes qui sont dans les prisons. Et en attendant les frais de transport du juge d'instruction de N'zérékoré qui les a déposés de pouvoir être à Conakry pour les interroger avant de les mettre devant un magistrat, ils vont continuer à subir et ce sont des situations qu'on ne peut pas qualifier», a alerté Dr Faya Millimouno.

Kaba Kankoula

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu



POLÉMIQUE AUTOUR DU CALENDRIER DES EXAMENS NATIONAUX

«Quand les programmes atteignent 75 à 80%, les examens peuvent se tenir» (A. Diesto Camara, SNE)

La date des examens nationaux est au cœur d'une vive polémique depuis qu'elle a été dévoilée. Certains acteurs du système comme le syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée-SLECG dirigé par Aboubacar Soumah, dénoncent la décision. De son côté, le Syndicat National de l'Éducation-SNE, pense que ces discussions ne devraient pas avoir lieu car des dispositions ont été prises pour l'organisation de ces examens. C'est ce qu'a soutenu Aboubacar Diesto Camara, responsable adjoint de la communication du Syndicat National de l'Éducation-SNE, dans cet entretien.

L'Aigleinfos : Le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation a dévoilé la date des examens nationaux session 2023-2024 qui se tiendront du 22 au 26 juin. Quelle a été la lecture du SNE dont vous êtes le responsable adjoint de la communication ?

Aboubacar Diesto Camara : Globalement la date des examens nationaux en Guinée est connue bien avant l'ouverture des classes parce que les programmes de répartition en Noël viennent avec le calendrier parce que tout le monde sait la date du 30 ou 31 mai est réservée pour la fin des cours et évaluations. Et le mois de juin est uniquement réservé aux examens. Donc pour nous, il n'y a pas d'amalgame autour de cette décision.

L'Aigleinfos : Une polémique est née autour du choix de cette date notamment du porte-parole des écoles franco-arabes de Guinée qui a dénoncé que les autorités éducatives ont transgressé un décret du président de la transition qui a décrété le lendemain des fêtes comme journée fériée chômée et payée en parlant de la Tabaski. Certes cette remarque a été corrigée mais comment avez-vous vu cette tribune ?

Aboubacar Diesto Camara : Vous savez que le jour de la fête, chacun doit se diriger vers les mosquées pour la grande prière. Et dans la communauté musulmane, c'est un jour où les gens ne doivent pas blaguer, et de surcroît le lendemain de la fête de Tabaski. Donc pousser les candidats à se concentrer sur la révision, l'examen et la prière, je crois que et du côté des candidats et les acteurs impliqués dans l'organisation de ce processus, ils auront du



mal à se tirer d'affaire. Mais heureusement cela a été corrigé.

L'Aigleinfos : Certains acteurs de l'éducation pensent que le système éducatif a connu assez de perturbations notamment les congés forcés liés à l'explosion du dépôt de carburant de Coronthie, les trois jours de grève des enseignants contractuels, et donc le MEPU-A aurait dû attendre parce que pour eux, les programmes ne sont pas bien avancés donc il fallait attendre encore. Est-ce que vous partagez cet avis ?

Aboubacar Diesto Camara : Certes les cours ont sérieusement pris un coup par rapport à tout ce que vous venez de citer mais nous nous estimons que beaucoup de responsables d'écoles ont pris le taureau par les cornes pour pouvoir colmater les brèches liées aux petits congés. Ensuite il y a des matières qui ont été remplacées pour des cours de rattrapage. A date tous les programmes ont 75 à 80% et dans les conditions

normales, si ce cap est atteint, les examens doivent se tenir.

L'Aigleinfos : Des acteurs de l'éducation pensent souvent que tous les ministres qui se sont succédé à la tête du département de l'Enseignement pré-universitaire, rêvent seulement des examens sans se soucier de la formation des élèves. Est-ce que cela est une réalité dans le système éducatif ?

Aboubacar Diesto Camara : Lorsqu'on parle des examens c'est le couronnement d'un processus scolaire. Et il ne doit même pas y avoir de vacarme autour de ce couronnement parce qu'il y a un budget spécial qui varie entre 45 à 60 milliards de francs guinéens. C'est pour dire que tous ceux qui se battent pour devenir ministre de l'Enseignement, c'est à cause de l'organisation de ces examens-là. Ce n'est pas parce qu'on a le souci

d'apporter un plus à l'enseignement des enfants ou de faire bouger les lignes dans le cadre de la formation des formateurs ou construire des infrastructures. Mais tout tourne autour de ce budget-là. Ça veut dire que si vous organisez un ou deux examens vous êtes loin de la pauvreté. C'est à l'image d'un secrétaire général des Affaires religieuses qui organise deux pèlerinages.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Aboubacar Diesto Camara, responsable adjoint de la communication du Syndicat National de l'Éducation-SNE.

Aboubacar Diesto Camara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par
Samuel Demba. D

CRISE ÉNERGÉTIQUE EN GUINÉE Le Sénégal vole au secours de Conakry avec 129 mégawatts

Dans un contexte où la République de Guinée fait face à des défis persistants en matière d'alimentation énergétique, une lueur d'espoir émerge avec l'annonce d'un nouveau partenariat potentiel entre la Guinée et le Sénégal.

L'Électricité de Guinée (EDG) et la Sénégalaise de l'Électricité (SENELEC), après avoir mené des tests fructueux, ont exprimé leur ambition de conclure un accord pour pallier les déficits énergétiques guinéens. Selon les informations rapportées par Africaguinee.com, ce partenariat envisage que la SENELEC fournisse jusqu'à 120 mégawatts à la Guinée.

« Nous avons mené tous les tests de manière discrète et les résultats sont concluants. Nous sommes maintenant dans la phase d'essai », a confié une source anonyme proche des négociations. Un accord final entre les autorités guinéennes et sénégalaises semble imminent, offrant ainsi la promesse d'une amélioration significative de la distribution électrique dans les foyers guinéens.

Cette collaboration intervient à un moment où Dakar et Conakry expriment leur volonté de revitaliser leur coopération, inscrivant ainsi ce partenariat dans une perspective panafricaniste. Cette démarche marque un tournant dans les relations

bilatérales des deux nations ouest-africaines, soulignant leur engagement commun à travailler ensemble pour relever les défis énergétiques et promouvoir le développement régional.

La concrétisation de ce partenariat énergétique entre la Guinée et le Sénégal représente un pas significatif vers la résolution des problèmes d'alimentation électrique dans la région. Il témoigne également de la valeur de la coopération régionale dans la recherche de solutions aux défis communs auxquels sont confrontés les pays africains.

Netafrique.net
Benoit Nabi

PROCÈS DES
ÉVÉNEMENTS DU 28
SEPTEMBRE 2009

Clap de fin des confrontations, place aux plaidoiries et réquisitions

Le mardi 23 avril 2024, les journalistes Amadou Diallo, Thierno Abdoul Mathlaby Baldé ainsi que 12 autres témoins au procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 ont soutenu avoir vu M. Tiegboro dans le feu de l'action le jour du massacre. C'était le dernier jour des confrontations pour ouvrir enfin la page des plaidoiries et des réquisitions.

Face à ses nombreux accusateurs, l'ancien secrétaire général à la Présidence chargé des Services spéciaux, de la lutte anti-drogue et du crime organisé s'est défendu avec des arguments. Parlant de Mamadi Condé, il dira ceci: «Je pense que c'est un très bon comédien Mamadi Condé. Je ne le connais pas de vue. On ne s'est jamais rencontrés et ce qu'il dit là ne s'est jamais passé. Ce jour, ce qui a fait ma grosse chance est que les journalistes étaient là, tout le monde était là, tous les journalistes qui ont intervenu étaient là et chacun son micro et sa caméra braqués. Tout ce que j'ai dit ce jour était relayé tout de suite. Je pense qu'un citoyen lambda à l'intérieur du pays n'a jamais entendu et mieux aucun journaliste n'a relayé...J'ai dit aux jeunes: je discute avec les grands frères (leaders, ndr), celui qui continue (à crier) je vais le rentrer. Puisque étant leur aîné, ils ne peuvent pas continuer à bavarder, pagailer comme ça pendant qu'on parle. Mais jamais je n'ai dit ça au stade du 28 septembre, c'était à la Fondis. Hier je l'ai dit».

Il a également répondu au journaliste Amadou Diallo qui a affirmé l'avoir vu à Dixinn tentant de dissuader la foule sans succès et qu'en quittant les lieux, le colonel aurait fait un geste de la main à travers lequel il aurait donné une instruction.

« Ce qu'il a dit c'est important. Si c'est ce geste là qu'il a mal interprété qui fait que policiers et gendarmes ont lancé les gaz lacrymogènes ou

matraqué les gens, ça n'engage que lui, moi je n'ai aucune idée. Algassim Diallo a passé ici, qui est aussi journaliste, il a été clair et d'autres parties civiles ont été entendues. Sur 107, il y a 71 qui ont parlé de Tiegboro à cause de ce genre d'affirmations. Lui il pense que j'ai fait un geste, je ne sais pas si mon doigt était accroché à quelque chose ou pas mais moi je ne sais pas au nom de Dieu, je ne pense pas avoir fait un geste comme ça qui signifie un ordre pour lancer les lacrymogènes, massacrer les enfants», a réagi Moussa Tiegboro Camara. Le procès a par la suite été renvoyé au 13 mai prochain pour la phase des plaidoiries et des réquisitions. Affaire à suivre...

Mamadou Oury

AG DU RPG ARC-EN-CIEL

Le cas «Bill Gates» abordé par l'ancien ministre Marc Yombouno

Le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a tenu son assemblée générale hebdomadaire le samedi 20 avril 2024, à son siège national à Gbessia. Le cas des cadres du parti détenus à la maison centrale de Coronthie a été abordé dans les débats.

Dans son intervention de circonstance, Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce d'Alpha Condé, a taclé le procureur spécial de la Crief, Aly Touré, sur le cas de Kabinet Sylla alias «Bill Gates», ex-intendant général de la Présidence de la République dont la libération immédiate a été ordonnée le 16 avril dernier par la chambre de contrôle de l'instruction de la CRIEF. Mais c'était compter sans le procureur spécial près la Crief qui s'est une nouvelle fois opposé à cette décision qui avait été pourtant été applaudie des deux mains par les proches du PDG de Djoma Group.

«Nous ne cesserons de critiquer et de parler de cette injustice. L'actualité suivie quant à la décision de certaines juridictions sur la libération de Bill Gates, nous a permis de comprendre que toute la Guinée était contente, le fait se croire que cette fois-ci l'autorité qui refusait après trois (3) ans, a pris conscience pour laisser cette décision s'appliquer. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas. On ne comprend rien. Est-ce que la justice n'existe pas. Est-ce que c'est une personne, quand toutes les juridictions



demandent la libération de quelqu'un, un autre se lève pour dire je refuse. Moi je ne comprends pas, je n'ai pas fait le droit mais je n'enverrai pas mon enfant étudier le droit en Guinée. C'est grave ! Ou bien c'est la seule personne qui a étudié le droit en Guinée. Combien de décisions prises pour la libération des Kassory? Même celle de la Cour de la CEDEAO, il dit que ça ne l'intéresse pas», a martelé l'ex-ministre Marc Yombouno lors de l'AG du RPG Arc-en-ciel.

Et d'ajouter: «Nous devons revoir tous les documents sur lesquels les juridictions travaillent. Parce que si d'autres disent libérer, une personne dit non je refuse et tout le monde se couche, même la Cour Suprême. Mais dans quelle République nous vivons ? C'est pourquoi nous demandons la libération pure et simple, sans condition de nos camarades. Parce que trop c'est trop. Ils ont largement dépassé leur période de détention préventive...»

Kaba Kankoula

BANO SOW À L'AG DE L'UFDG

«Cellou Dalein au pouvoir, c'est pour bientôt...»

Ce samedi 20 avril 2024, l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Conakry, après un mois d'interruption pour cause de Ramadan.

À cette occasion, Bano Sow, un des vice-présidents du parti, chargé des Affaires politiques, a annoncé pour bientôt le retour du Président Cellou Dalein Diallo, tout en

martelant que le congrès ne se tiendra pas en l'absence de leur champion.

« Nous avons le congrès national, tout le monde attend de savoir quand est-ce que Cellou Dalein reviendra? Quand est-ce qu'on organise le congrès national? Alors, je vous informe qu'au plus tard en juillet prochain, nous aurons fini avec les comités de base, les sections et les congrès de fédérations et ça sera le congrès national et je vous

garantis que le congrès national, ça ne se sera pas sans Cellou Dalein Diallo. Mais, je veux vous faire une autre prémonition. Retenez-le, Cellou Dalein au pouvoir c'est pour très bientôt. Je ne vous décevrai pas, je vous garantis que ce parti, notre parti va s'organiser et il va arracher le pouvoir parce que ce pouvoir il est de Cellou Dalein Diallo », a fait savoir Bano Sow à l'AG de l'UFDG.

Pour rappel, Cellou Dalein

Diallo, le chef de file de l'UFDG, est cité dans le dossier Air Guinée pendant par devant la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF). Pour certains, l'ancien Premier ministre de Lansana Conté devrait prendre son courage à deux mains pour affronter la justice de son pays et laver son honneur.

Kéfina Diakité

RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

Ce que des acteurs sociopolitiques exigent des autorités de la transition

Le lundi 22 avril 2024 des partis politiques, coalitions de partis politiques et organisations de la société civile ont signé une déclaration dans laquelle ils décident d'unir leurs efforts pour contraindre le CNRD à respecter ses engagements d'organiser les élections nécessaires au retour à l'ordre constitutionnel avant la fin de l'année 2024.

La transition en cours en Guinée va-t-elle se terminer à la fin de cette année 2024, comme convenu avec la CEDEAO ? C'est la pertinente question que beaucoup se posent aujourd'hui. Nombreux sont ceux qui soutiennent, non sans raison, que l'on s'achemine tout droit vers un glissement du calendrier électoral. Le nouveau Premier ministre Bah Oury en a fait implicitement l'annonce dans une interview accordée à RFI. Une perspective contre laquelle des voix se sont élevées. Les Forces vives de Guinée qui ont en leur sein les trois grandes formations politiques du pays (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR) ont fait une sortie pour dire à qui veut l'entendre qu'au-delà du 31 décembre 2024 elles ne reconnaîtront plus le



pouvoir du CNRD.

Le lundi 22 avril 2024 des partis politiques, coalitions de partis politiques et organisations de la société civile ont signé une

déclaration dans laquelle ils décident d'unir leurs efforts pour contraindre le CNRD à respecter ses engagements d'organiser les élections nécessaires au retour à

l'ordre constitutionnel avant la fin de l'année 2024; d'user de tous les moyens légaux y compris les manifestations dans les rues et sur les places publiques

pour exiger l'organisation des élections.

«À défaut d'obtenir la satisfaction de cette revendication, les signataires de la déclaration se réservent le droit d'exiger le départ de la junte et la mise en place d'une transition civile capable d'organiser dans un délai raisonnable des élections crédibles permettant au peuple guinéen de choisir librement ses dirigeants. Les signataires invitent le peuple de Guinée à se mobiliser pour répondre, avec la plus grande combativité, aux mots d'ordre qu'ils ne tarderont pas à lancer pour exiger l'organisation avant la fin de l'année d'élections inclusives, libres et transparentes», lit-on dans la déclaration de ces acteurs sociopolitiques.

Kaba Kankoula

RECRUESCENCE DES CONFLITS DOMANIAUX EN GUINÉE

La lecture qu'en fait Sény Facinet Sylla, vice-président du CNT

Sény Facinet Sylla est le 2^e vice-président du CNT, l'organe législatif de la transition. Dans une tribune publiée dans la presse, il jette un regard critique sur la recrudescence des conflits domaniaux en Guinée. Lisez...

«Les conflits domaniaux deviennent récurrents en Guinée. L'atteinte aux investissements de paisibles citoyens, fait légion dans bon nombre de localités dans nos régions. Des biens privés, domiciles, véhicules, plantations, fermes et divers équipements sont souvent cannibalisés. Des capitaux péniblement acquis par de braves gens, sont souvent ainsi vandalisés.

Ce sont parfois des centaines d'hectares de plantations qui sont incendiées, réduites en cendres, au préjudice de l'économie nationale. Pire, le phénomène prend par

endroit des allures d'ethnocentrisme.

Dès lors le phénomène doit être considéré à sa dimension criminelle et géré comme tel. Il est inadmissible que l'élan de promotion économique qu'entreprennent des braves et honnêtes citoyens, soit ainsi freiné, voire réduit à néant, sous le fallacieux prétexte du droit de sol.

Dans les localités concernées, les bonnes consciences ne doivent pas se laisser influencer par les énergumènes, brebis galleuses des lieux. Car en définitive, les conséquences

de ce genre de dérives touchent forcément d'innocentes personnes. C'est le cas actuellement à Koliagbé, où des paisibles citoyens sont interpellés.

Côté Etat, des mesures radicales doivent être prises pour mettre définitivement fin à ces comportements d'un autre âge.

Fasse Allah nous inspirer les bonnes œuvres et le bon vivre ensemble. Aameen !», a écrit Sény Facinet SYLLA,

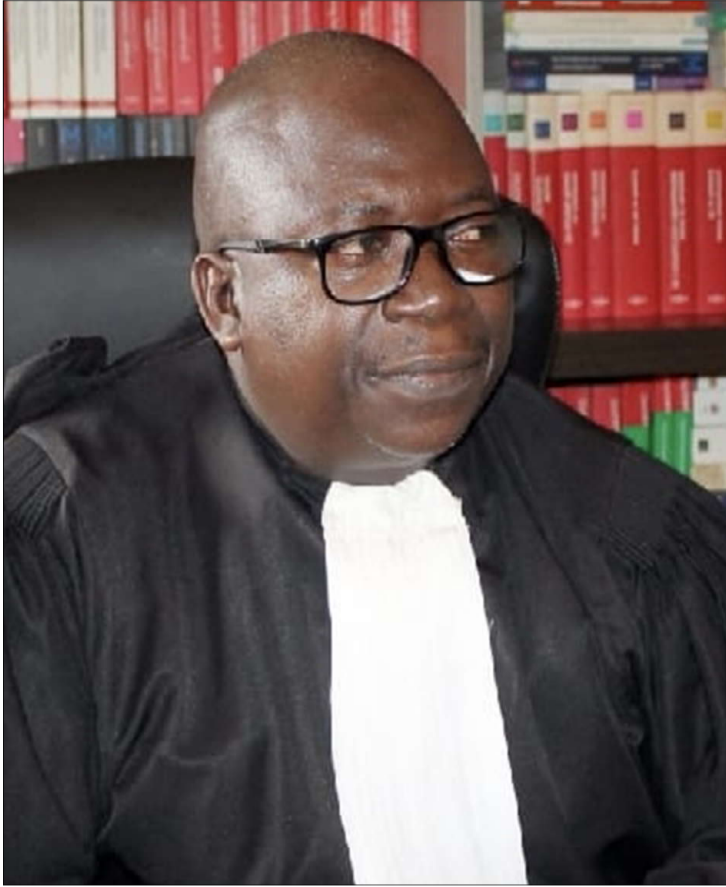
2^eème Vice Président du CNT

Kéfina Diakité



JUSTICE

Les observations de Me Mohamed Traoré sur les honoraires de consultation et de plaidoirie en Guinée



Me Mohamed Traoré, ancien bâtonnier, sur son compte Facebook, a réagi à la récente sortie de Guidho Fulbhe dans la presse sur les honoraires de consultation et de

plaidoirie de ses avocats.

« Selon les règles régissant la profession d'avocat en Guinée, « les honoraires de consultation et de plaidoirie sont fixés librement entre l'avocat et son client. » (Article 86 alinéa 1er de la Loi 014 du 26 mai 2004).

Il n'existe dans cette loi un barème indicatif pour la fixation des honoraires d'avocats, contrairement aux rémunérations des notaires ou des huissiers de justice qui sont tarifées par voie réglementaire.

L'adverbe « librement » signifie que l'avocat n'impose pas des honoraires à son client.

Les deux parties en déterminent librement le montant ainsi que les modalités de paiement.

Les critères de fixation des honoraires d'avocat sont bien définis par les

règlements intérieurs des Barreaux ou d'autres textes.

L'avocat ne fait qu'une proposition d'honoraires à son client qui peut l'accepter, la refuser ou demander une réduction du montant.

Si le client n'est pas d'accord avec le montant qui lui est proposée par l'avocat et faute d'obtenir une réduction, il peut se tourner vers un autre avocat. Ce n'est pas si compliqué que cela. Il pourra toujours trouver un avocat dont les honoraires pourraient correspondre à sa bourse.

Les honoraires sont versés en totalité ou par provisions successives en fonction de l'évolution et/ou de la complexité du dossier.

Et même lorsque l'avocat a été intégralement payé par son client, il peut demander à celui-ci des

honoraires de résultat selon les conditions de l'article 93 de la loi 014 ci-dessus indiquée.

Le désintéressement, un des principes de la profession, ne doit plus être entendu dans son sens originel depuis que le cabinet d'avocat est devenu une entreprise qui a des salariés et est soumis au paiement d'impôts.

Il est inélégant que des avocats soient jetés en pâture d'autant qu'ils font souvent du pro bono.

Un célèbre avocat disait « Quand je défends un jardinier, je lui fixe des honoraires de jardinier ; quand je défends un prince, je lui fixe des honoraires princiers », a écrit Me Mohamed Traoré, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guinée.

Mamadou Oury

DÉCLARATION DE L'UNION SACRÉE AU SIÈGE DE L'UFDG

Les précisions de l'UFR de Sidya Touré

Au lendemain de la déclaration de l'Union sacrée au siège de l'UFDG, l'Union des Forces Républicaines (UFR), le parti de Sidya Touré, a fait une sortie le mardi 23 avril pour dire qu'elle n'est pas signataire de ladite déclaration mais qu'elle en approuve le contenu.

« L'Union des Forces Républicaines (UFR) tient à clarifier sa position suite à la récente déclaration tenue au siège de l'UFDG. Bien que l'UFR approuve le contenu de cette déclaration, il est important de souligner qu'elle n'en est pas signataire.

L'UFR tient à rappeler qu'elle demeure fermement attachée à ses premiers engagements contenus

dans les différentes déclarations des Forces Vives dont elle est signataire. Le parti réaffirme son engagement envers les principes de démocratie, de justice et de dialogue, qui sont au cœur de son action politique.

Dans cet esprit, l'UFR réitère son appel en faveur de l'ouverture d'un cadre de dialogue inclusif et croit



fermement que le dialogue est essentiel pour résoudre les différends en vue de faciliter le retour à l'ordre constitutionnel.

L'UFR continue à s'engager au sein des Forces Vives et reste disposée à collaborer avec les différents acteurs qui partagent les mêmes

objectifs que les Forces Vives de Guinée», a écrit la Cellule de Communication de l'UFR.

Mamadou Oury

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

GUINÉE

La société minière SMD au coeur de tensions dans le district de Léro

En Guinée, le district de Léro est le théâtre de tensions depuis plus d'une semaine. Cette petite circonscription située à 140 km de la ville aurifère de Siguiri, non loin de la frontière malienne, connaît des tensions et des émeutes qui visent la société minière SMD. Les populations affirment que la compagnie aurifère n'a pas respecté ses engagements en matière de recrutement et d'infrastructures. Depuis que l'armée est entrée dans la ville lundi dernier, les habitants dénoncent des morts et des blessés par balle.

Lérou est une ville et district dans la sous-préfecture de Siguirini, préfecture de Siguiri en Guinée Conakry.

Dès le 14 avril, plusieurs jeunes de Lérou ont empêché l'accès du site de la compagnie SMD (Société Minière de Dinguiraye): ils exigeaient le recrutement de 150 de leurs compagnons, ainsi que l'électrification et la réalisation d'infrastructures pour la localité.

Un protocole d'accord, que RFI a pu se procurer a bel et bien été signé le 2 février dernier à Siguiri, dans lequel la société s'engage à recruter 60 locaux, fournir neuf groupes électrogènes et effectuer des travaux routiers.

Mais selon Ibrahima Kadiatou



Camara, directeur général adjoint de la SMD, certains jeunes ont rejeté cet accord : « Un nouveau groupe de

dissidents s'est présenté pour dire : «non, nous ne voulons pas de ce protocole ! Nous voulons que la SMD elle-même

fournisse de l'électricité à ces villages, crée une centrale qu'elle gère elle-même et paie le carburant»... mais ça ce

n'est pas le rôle de la SMD ! L'Etat c'est la puissance publique, (il) peut électrifier les villes guinéennes mais la SMD ne peut pas électrifier Lérou et tous les villages ! »

SMD accuse les mécontents d'avoir vandalisé plusieurs équipements et même séquestré des représentants de l'Etat poussant l'armée à intervenir.

Un leader communautaire affirme anonymement à RFI que les militaires ont semé le chaos à Lérou, en vandalisant les commerces et les maisons et en tirant et blessant par balle les habitants dont une partie a quitté la ville...

Le préfet de Siguiri qui menait les opérations a refusé de répondre à RFI.

RFI

FONDS D'INVESTISSEMENT MINIER

Bangaly Touré installé dans ses fonctions de DGA

Le mardi 23 avril 2024, le Directeur général adjoint (DGA) du Fonds d'investissement minier (FIM), Bangaly Touré, a été officiellement installé dans ses nouvelles fonctions par le vérificateur général de Guinée, Joseph Togna Doré, en compagnie du chef de cabinet du Ministère des Mines et de la Géologie. Il remplace à ce poste Karamo Sidiki Konaté.

«A travers cet acte symbolique fort, Mon cher le Président de la République Doumbouya, vous m'offrez l'opportunité de servir notre pays, la Guinée et de participer à vos côtés avec abnégation, loyauté et sincérité aux efforts patriotiques devant conduire à la réalisation de la prospérité partagée et au bien-être de tous les Guinéens. Envers vous, Mon cher Général et envers notre nation, soyez assuré de ma totale dévotion dans l'accomplissement des objectifs que vous avez fixés pour le développement de notre Nation, notre nation grande et immense par sa diversité ethnique (...) En tant que Directeur Général Adjoint, je suis conscient de l'importance de notre rôle dans la gestion efficace, efficiente et transparente des ressources

mises à notre disposition. Inutile de rappeler de rappeler également les loups de la Crief sur les argentier de la République. SVP faisons attention. Moi personnellement, je n'ai pas droit à l'erreur, je ne peux pas décevoir le Président de la République, Général Mamadi Doumbouya », dira-t-il dans son discours de prise de fonction. Et d'ajouter: «À mes futurs collègues, je tiens à vous le dire ici et maintenant qu'au FIM, il y a qu'un seul Patron, le DG et nous sommes tous ses subordonnés». À rappeler que le nouveau DGA du FIM a été par le passé correspondant de Guineenews à Paris et ancien correspondant de France24.

Kaba Kankoula



PDG-RDA

Le parti recadre à nouveau son SG par intérim

Le mardi 23 avril 2024, le PDG-RDA s'est une nouvelle fois désolidarisé de son secrétaire général par intérim, Oyé Béavogui, qui, la veille, a lu au siège de l'UFDDG une déclaration signée des acteurs issus des coalitions politiques et ceux des organisations de la société civile guinéenne pour mettre la pression sur le CNRD et son gouvernement.



«Le bureau politique national du PDG-RDA, a suivi depuis quelques jours avec stupéfaction, la déclaration lue par son secrétaire général par intérim, déclaration écrite par les Forces Vives dénommées «union sacrée». Le PDG-RDA ne se reconnaît pas dans cette déclaration et se désolidarise de toutes les décisions prises par cette entité dont nous savons que certains ont sciemment refusé de participer à quelque dialogue que ce soit, en vue d'un consensus afin de bien mener la transition en cours. Le PDG-RDA apporte et apportera tout son soutien à toutes les forces voulant mener notre

pays vers une transition apaisée», a déclaré le Secrétaire général administratif et politique du PDG-RDA, Mangué Mory Bangoura. Aux autorités du CNRD, le parti de l'indépendance demande de faire tout ce qui est de son possible et souhaitable pour réunir tous les protagonistes autour de la table de négociation. «Le PDG-RDA appelle à l'apaisement général par la suspension de toute manifestation susceptible de troubler davantage la quiétude sociale et le concours de tous pour le bon déroulement de la transition», lit-on dans la déclaration du parti.

Mamadou Oury

Les patriotes toujours parlent de mourir, mais jamais de tuer pour leur patrie.

Bertrand Russell

BAVURES POLICIÈRES

«Quand on nous a envoyés à la prison de Samantran, on recevait 150 coups par jour» (Alpha Issiaga Diallo, conducteur de tricycle à la T7).

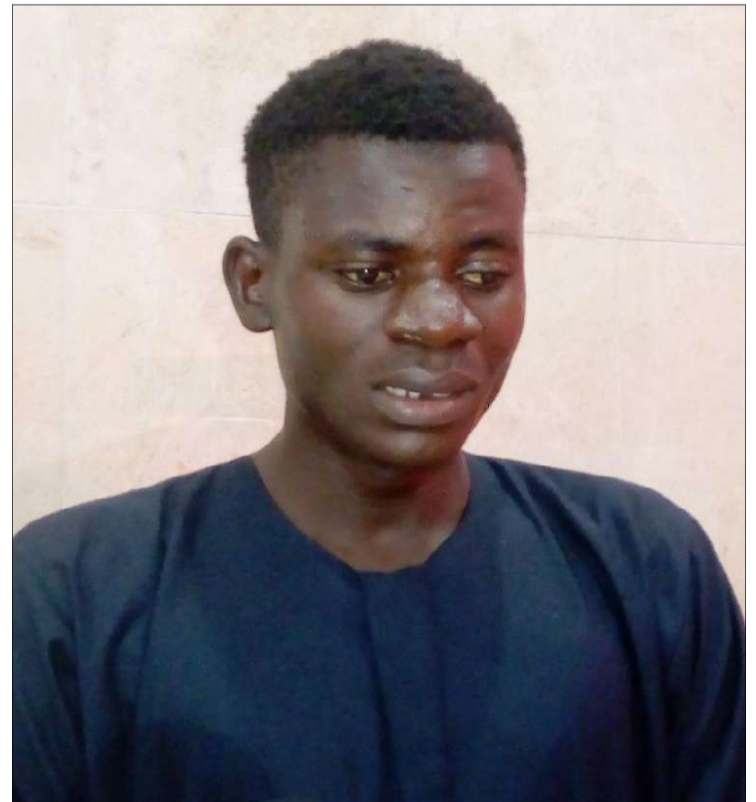
C'est une révélation faite le mardi 23 avril 2024, par un jeune d'une vingtaine d'années, en marge d'une conférence à la maison de la presse. Alpha Issiaga Diallo a mis à nu une bavure des agents de la sécurité, qu'il accuse d'avoir transformé son séjour carcéral à l'escadron mobile de Samantran, pour des accusations non fondées par un syndicaliste de motocyclistes de la T7.

Dans son récit, le jeune conducteur de tricycle a montré à la presse, les images de sa torture. Ces vidéos et photos sont encore dans son téléphone. Le mis en cause dans son histoire, ce nomme Mamadou Lamara Diallo, communément appelé Maci, un syndicaliste.

Voici le récit de sa torture carcérale. C'était, il y a trois mois. «Parmi les syndicats de la T7, il y a l'un d'entre eux qui se nomme Maci qui doit être changé parce qu'il fatigue beaucoup nous les motocyclistes. Quand on a voulu riposter contre ses agissements, il a menacé de nous envoyer en prison.

Un jour il a envoyé les gendarmes de l'escadron mobile Numéro 16 de Samantran. Ce jour-là, il était sur la moto, quand il voyait un motocycliste dont il n'aime pas la tête, il dit aux agents de l'arrêter. C'est comme ça que mes amis et moi avons été arrêtés et conduits en prison. Nous étions au nombre de six personnes et chaque jour, ils nous donnaient cinquante coups le matin, cinquante à midi et cinquante autres le soir, donc cent cinquante coups de fouet pendant quatre jours. Nous ne pouvions pas dormir à cause des douleurs, et en plus on pissait sur nous chaque fois dans notre cellule. Ils nous traitaient d'animaux, qu'on ne va pas dormir. Ceux qui nous envoyaient du manger, ils les mettaient en garde à vue, en refusant de nous donner notre repas.

Le commandant de cette



unité nous disait après Dieu c'est lui dans cet escadron, que personne ne peut lui faire quelque chose qu'il ne veut pas faire. Après tout cela on a payé l'argent pour sortir, on a pris nos motos pour continuer à travailler. Ensuite, un jour le syndicaliste Maci et deux autres personnes sont tombés sur moi alors que je détenais un papier blanc vierge. Il (Maci) m'a demandé ce que je fais avec ce papier, je ne lui ai pas répondu, il m'a posé la question trois reprises mais j'ai refusé de lui répondre. Les deux personnes qui étaient avec lui m'ont pris et attaché les deux mains par derrière, et me retirer l'argent que j'avais sur moi et en plus mon téléphone. Après cet événement, j'ai porté plainte contre lui à la gendarmerie où il nous a emprisonnés mais la

façon dont ces officiers ont géré le problème, j'ai décidé d'abandonner parce que là, on dirait que c'était moi le coupable. Cela a donné plus de force à notre adversaire parce qu'il n'a pas cessé de nous menacer dans la circulation. Un autre jour même, il est allé jusqu'à aller nous dire un jour que si quelqu'un le défie, qu'il va l'emmener directement à la maison centrale de Conakry. Ce qu'on m'a fait à la prison de l'escadron mobile Numéro 16 de Samantran, je ne vais jamais pardonner. Me donner 150 coups par jour, ça, je ne pardonnerai pas cela. Je veux que la justice s'implique pour juger entre moi et les gendarmes de l'ECO16 de Samantran», a-t-il relaté.

Samuel Demba. D

SÉNÉGAL

Condamné pour «séjour irrégulier», cueilli par Interpol, Agi Le King risque l'expulsion

Sale temps pour le blogueur guinéen Djibril Sylla alias Agi Le King. L'activiste qui vit au Sénégal depuis des années a été condamné mardi par le Tribunal de grande instance de Dakar au paiement d'une amende de 50 mille fca pour séjour irrégulier.

A lors que le jeune croyait humer l'air de la liberté, il est cueilli par la DIC et gardé au frais. Il risque l'expulsion vers un pays (?).

Mis aux arrêts suite à une plainte du riche homme d'affaires guinéen Kerfalla Camara KPC, Agi Le King n'est pas inquiet pour cette affaire. Ce détracteur confirmé du CNRD, la junte au pouvoir en Guinée, pourrait vivre plusieurs procédures à son encontre.

« De mon point de vue, il n'existe pas un texte sénégalais qui permette de le condamner pour séjour irrégulier, parce que c'est un ressortissant de la Cédéao, il est dans l'espace communautaire, il est un réfugié politique – quelqu'un qui fuit la persécution dans son pays. Le principe, c'est qu'on ne peut pas refouler quelqu'un dans un pays où il fuit la persécution, où il court donc



en danger pour sa vie. En violant des textes communautaires, en violant des textes du droit international des droits de l'Homme, le

Sénégal s'expose à être poursuivi devant les cours des droits de l'Homme, notamment la cour de la Cédéao. Et donc, il serait bon qu'il y ait une

décision de principe qui puisse affirmer avec force qu'un ressortissant de la Cédéao ne peut pas être en séjour irrégulier dans l'espace communautaire

», indique l'avocat Me Amadou Ly Kane de Agi Le King cité par RFI.

Les activistes des droits humains s'activent pour obtenir la non-expulsion du jeune guinéen, réclamé par les autorités militaires guinéennes. Parmi eux, le célèbre Alioune Tine qui a invité le pouvoir de Dakar à agir dans le sens de la tradition du droit d'asile.

« Le Blogger Djibril Agi Sylla est en ce moment à la DIC, il est menacé d'extradition, ce serait renoncer à protéger et offrir l'asile à un défenseur des droits de l'homme qui en a besoin. Nous invitons les autorités à agir dans le sens de la tradition du respect droit d'asile qui est une marque les plus positives de notre pays », alerte M. Tine sur son compte X.

RFI

RD CONGO

Vital Kamerhe désigné candidat de l'Union sacrée pour la présidence de l'Assemblée nationale

Vital Kamerhe a été officiellement désigné candidat de l'Union sacrée de la nation, la majorité parlementaire en RDC, pour la présidence de l'Assemblée nationale. Lors d'une primaire organisée par la famille politique de Félix Tshisekedi, il a surpassé mardi les deux autres candidats : Christophe Mboso, l'actuel président de la chambre basse du Parlement, et Modeste Bahati, ancien président du Sénat.

Vital Kamerhe, qui avait déjà occupé le poste de président de l'Assemblée nationale de RDC de 2006 à 2009 sous Joseph Kabila, va faire ainsi son retour au perchoir. Toutefois, la lutte pour l'obtention de cette candidature fut loin d'être aisée. Les trois candidats à la présidence de l'Assemblée nationale ne voulaient pas céder. Leurs discours,

prononcés devant leurs camarades, ont gravité autour de trois thèmes majeurs : la loyauté envers Félix Tshisekedi, l'amélioration des conditions de vie des députés, et l'importance des missions parlementaires.

D'emblée, tous ont proclamé leur fidélité indéfectible à Félix Tshisekedi. Vital Kamerhe, dont les ambitions présidentielles sont plus marquées que celles des autres, a souligné son expérience antérieure à la tête de l'Assemblée. Il a affirmé avoir été un des premiers à croire en Tshisekedi, bien avant son accession à la présidence.

De son côté, Christophe Mboso a souligné son absence d'ambitions présidentielles et rappelé qu'il avait significativement augmenté le salaire des députés. Mais l'argument n'a pas suffi à convaincre.



Modeste Bahati, professeur d'économie et ancien président du Sénat, a lui mis l'accent sur son bilan à la tête de cette institution. Il a particulièrement insisté sur le suivi de

l'exécution du budget. Il le juge déséquilibré entre les prévisions et la réalisation. Un plaidoyer qui n'a pas convaincu les députés de l'Union sacrée. Ils ont préféré Vital Kamerhe

qui, 15 ans après, va faire son retour à la présidence de l'Assemblée nationale.

RFI

AFRIQUE

Les 10 pays dont les gouvernements sont les plus faibles

Depuis des années, la croissance de l'Afrique est entachée de plusieurs complications socioéconomiques et politiques. L'un de ces problèmes est la prévalence d'un leadership médiocre. Même si le continent semble suivre une tendance à la hausse sur presque tous les indicateurs, force est de constater que certains des problèmes les plus tenaces du continent persistent.



Les effets néfastes d'un gouvernement interne faible sont profonds et multifformes, affectant toutes les facettes de l'existence d'une nation.

L'une des préoccupations d'un gouvernement faible réside dans les défis économiques qui en résultent, qui conduisent souvent à la criminalité et à la corruption.

Sans une base économique stable, une nation peut se retrouver incapable de fournir les services essentiels à ses citoyens, ce qui exacerbe la pauvreté et élargit les disparités socio-économiques.

Mais le plus grand problème qui résulte d'un gouvernement faible est peut-être la menace qui pèse sur la vie et les libertés d'un peuple. Parmi les problèmes de sécurité figurent l'inefficacité des forces de l'ordre, la porosité des frontières et la corruption généralisée.

Il y a aussi la douleur des troubles sociaux, car un gouvernement faible y est souvent confronté. En termes simples, la fourniture inadéquate de services de base tels que les soins de santé, l'éducation et les infrastructures peut alimenter les griefs de la population, conduisant à des protestations, des grèves et à la désobéissance civile.

Cela dit, voici les pays dont les gouvernements sont les plus faibles selon l'indice des États fragiles (FSI).

Cet indice, qui classe 178 pays en fonction des différentes pressions auxquelles ils sont confrontés et qui ont un impact sur leur niveau de fragilité, montre que si plusieurs pays africains sont confrontés aux effets d'un gouvernement central faible, certains

prospèrent à cet égard.

L'indice, qui évalue la faiblesse du gouvernement central, est créé à l'aide de l'approche analytique CAST (Conflict Assessment System Tool) exclusive du Fonds pour la paix.

Étant donné que cet indice de liste évalue les administrations centrales les plus faibles, l'indice le plus faible d'un pays indique un gouvernement plus fort, tandis qu'un indice plus élevé dénote un gouvernement faible.

RANG	PAYS	INDICE DE FRAGILITÉ	CLASSEMENT MONDIAL DE LA FRAGILITÉ
1.	Somalie	111,9	1er
2.	Soudan du sud	108,5	3ème
3.	République Démocratique du Congo	107,2	4ème
4.	Soudan	106,2	7ème
5.	République Centrafricaine	105,7	8ème
6.	Tchad	104,6	9ème
7.	Ethiopie	100,4	11ème
8.	Mali	99,5	13ème
9.	Guinée	98,5	14ème
dix.	Nigeria	98,0	15

Méthodologie

Comme mentionné précédemment, l'Indice des États fragiles est basé sur un cadre d'évaluation des conflits, connu sous le nom de « CAST ».

Le cadre CAST, qui est encore fréquemment utilisé par les décideurs politiques, les praticiens de terrain et les réseaux communautaires locaux, a été créé pour tester cette vulnérabilité et évaluer comment elle peut affecter les initiatives de terrain.

Pour évaluer la situation actuelle d'un État, douze indicateurs de risque de conflit sont utilisés, notamment : appareil de sécurité, élites fractionnées, griefs de groupe, déclin économique, développement économique inégal, fuite des êtres humains et fuite des cerveaux, légitimité de l'État, services publics, droits de l'homme et État de droit, pressions démographiques, réfugiés et personnes déplacées, et intervention extérieure.